



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026
CONVOCATION EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°25/07/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. CAVALLARO Michaël donne pouvoir à Mme FONTAINE Jennifer, TAUROZZA Emilia donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

OBJET : Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 Mars 2014 d'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi ALUR) modifiant l'article L 211-2 du Code de l'urbanisme et disposant désormais que la compétence en matière de plan local d'urbanisme de l'EPCI emporte compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain.

Vu la délibération n°309/15 en date du 13 avril 2015 du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut relative au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 Septembre 2015 modifiant les statuts de La Porte du Hainaut, relatif à la prise de compétence en matière de PLU,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 Juillet 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire et notamment de l'exercice du droit de préemption qu'il en soit titulaire ou délégataire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones classées en urbaine (U) et à urbaniser (AU) et instaurant une convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption déléguant l'exercice du droit de préemption urbain aux communes à l'exclusion des zones économiques d'intérêt communautaire et des opérations reconnues d'intérêt communautaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) à passer avec la CAPH.

Vu les déclarations d'intention d'aliéner listées ci-dessous auxquelles Monsieur le Maire a répondu défavorablement, en vertu de sa délégation, compte tenu qu'il n'existait pas de projet sur ces secteurs,

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter les biens suivants.

Date de réception	Situation du bien	Date de renonciation
24 Juin 2026	Rue Victor Hugo Section BB n°s 39, 40 et 41	02 Juillet 2026
25 Juin 2026	44 rue Jean Jaurès Section AX n°623	02 Juillet 2026
26 Juin 2026	9 rue François Marceau Section BA n°1003	02 Juillet 2026
26 Juin 2026	15 rue Gustave Delory Section AZ n°73	02 Juillet 2026
06 Juillet 2026	1 rue Pierre Courtade Section BH n°128	09 Juillet 2026
06 Juillet 2026	20 rue Armand Barbès Section BA n°305	09 Juillet 2026
06 Juillet 2026	41A rue Louis Blanc Section AX n°230	09 Juillet 2026
07 Juillet 2026	23 rue Jacques Duclos Section AX n°330	09 Juillet 2026
07 Juillet 2026	16 rue Henri Barbusse Section BH n°109	09 Juillet 2026
08 Juillet 2026	26 rue François Marceau Section BA n°s 326, 330 et 16	09 Juillet 2026

08 Juillet 2026	1 B rue Ledru Rollin Section AZ n°s 21 et 653	09 Juillet 2026
22 Juillet 2026	14 rue Edouard Vaillant Section AH n°220	10 Août 2026
30 Juillet 2026	3 rue Victor Hugo Section BA n°531	10 Août 2026
31 Juillet 2026	3 rue de Dixmude Section AA n°298	10 Août 2026
31 Juillet 2026	27 rue Voltaire Section AZ n°581	10 Août 2026
14 Août 2026	3 rue Arthur Brunet Section AA n°86	24 Août 2026
18 Août 2026	13 rue François Moriametz Section BH n°363	25 Août 2026
01 Septembre 2026	23 rue Jeanne Bouchet Section AH n°74	14 Septembre 2026
04 Septembre 2026	37 A rue Félicien Joly Section BD n°369	14 Septembre 2026
08 Septembre 2026	11 rue Victor Hugo Section BA n°535	14 Septembre 2026

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

Le Secrétaire de séance,

GILLENS Grégory

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 06/10/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260929-25_07_2026-DE

Date d'affichage : 07/10/2026

Le Maire,

MERCIER Catherine.